

13 mar 2015 -13:22

Appartient à Conseil des ministres du 13 mars 2015

Prise en location d'un bâtiment pour le bureau de chômage de Verviers

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a autorisé l'Office national de l'emploi (Onem) à conclure un contrat de bail relatif à un bâtiment en construction à la rue Bérilbou à Verviers, pour l'hébergement du bureau de chômage.

Les locaux actuels étant trop vétustes, l'Onem est à la recherche d'un nouveau bâtiment à louer. Le bâtiment actuellement en construction à la rue Bérilbou répond aux attentes de l'Onem grâce à sa structure modifiable en fonction des besoins, aux surfaces de bureau spacieuses, à la présence d'un dépôt et d'un parking, et à la proximité avec la gare.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>